

POMPAGE ET LOGISTIQUE DE DÉCHETS DANGEREUX LIQUIDES



L'activité industrielle génère des déchets dangereux et leur élimination représente un défi écologique et économique. Nous vous accompagnons à chaque étape logistique du circuit de traitement de ces déchets.



UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE

- Du personnel formé et qualifié au port d'équipements spécialisés et à la manipulation des matières dangereuses
- Du matériel d'intervention et de sécurité conformes aux différentes réglementations (notamment ADR)
- Du personnel titulaire de l'attestation de formation au transport des matières dangereuses (ADR)
- Des centres de regroupement et de valorisation agréés pour le traitement des déchets dangereux

Nos équipes spécialisées interviennent dans le cadre de collectes programmées ou en situation d'urgence en cas de pollution 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

VOTRE PARTENAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS

- ➔ Une disponibilité permanente 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- ➔ De la réactivité : rapidité d'intervention grâce à un parc important de véhicules et à la géolocalisation
- ➔ Une prise en compte experte des situations d'urgence
- ➔ Une analyse de risques spécifiques à chaque chantier pour une sécurité totale de nos prestations
- ➔ Des équipes de professionnels hautement qualifiés à votre écoute (formation professionnelle spécifique aux métiers des déchets dangereux, accréditations...)
- ➔ Des services sur mesure : interlocuteur dédié, contrat d'entretien...
- ➔ Le respect de l'environnement : démarche durable dans la valorisation des déchets et dans l'optimisation logistique (Bilan Carbone®, géolocalisation...)



POMPAGE ET LOGISTIQUE DE DÉCHETS DANGEREUX LIQUIDES

VOS BESOINS

- Faire évacuer vos déchets dangereux liquides en vue de leur traitement dans des centres agréés
- Respecter vos obligations légales en tant que producteur de déchets
- Assurer la traçabilité de vos déchets jusqu'à leur élimination finale

NOS SOLUTIONS

- Recensement de vos déchets dangereux liquides
- Analyse des contraintes de sécurité – Participation à l'élaboration du plan de prévention
- Etablissement des fiches d'identification des déchets dangereux liquides
- Prise d'échantillon si nécessaire
- Recherche de la filière de traitement ou de valorisation adaptée
- Planification de l'intervention et sélection du matériel et des moyens humains adaptés
- Sécurisation du lieu d'intervention
- Pompage des déchets au moyen de véhicules spécialisés (conformité ADR)
- Renseignement du bordereau de Suivi des Déchets
- Transport vers un centre de regroupement ou de traitement
- Envoi d'une copie du BSD dûment complété attestant de la prise en charge et le traitement par l'installation destinataire

NOS MOYENS SPÉCIFIQUES

- Des citernes de capacité allant de 5m³ à 20m³
- Des citernes mono-cuves ou compartimentées (jusqu'à 3 compartiments)
- Des pompes à vides, à palettes ou à anneaux liquides
- Des matériaux intérieurs des citernes adaptés au produit à pomper : inox, acier, revêtement spécial...

